



Rectorat

Division Informatique

Centre de Contact de
l'Informatique Académique
CECOIA-D18

Affaire suivie par
Ousmane SOW
Téléphone
01 57 02 66 38
Fax
01 57 02 65 85

Assistance aux utilisateurs :
<http://cecoia.ac-creteil.fr/cecoia>

4 rue Georges Enesco
94010 Créteil cedex
Web: www.ac-creteil.fr

Créteil, le 29 mai 2009

Le recteur de l'académie de Créteil

à

Mesdames et Messieurs les chefs
d'établissement d'enseignement privé du second
degré sous contrat d'association

POUR ATTRIBUTION

- Messieurs les inspecteurs d'académie, directeurs des services départementaux de l'éducation nationale de Seine et Marne, de Seine Saint Denis et du Val de Marne,
- Mesdames et Messieurs les membres du bureau des inspecteurs d'académie – inspecteurs pédagogiques régionaux,
- Monsieur le délégué académique à l'enseignement technique,
- Mesdames et Messieurs les inspecteurs de l'éducation nationale,
- Madame le chef du service académique d'information et d'orientation,
- Madame le chef du service du Pôle Académique de la Programmation, des Études et de la Prospective (PAPEP)
- Madame le chef de Division des Établissements d'Enseignement Privés (DEEP),
- Madame la proviseure « vie scolaire »

POUR INFORMATION

Circulaire n° 2009-089

Objet : arrêt de GEP et passage à Sconet Base élèves

La modernisation des échanges de données informatiques avec les établissements privés sous contrat entamée en 2007 marque une nouvelle étape décisive avec l'arrêt de GEP et le passage à Sconet de tous les modules de gestion et de transfert de la base élèves.

Vous avez pu mesurer l'impact des clés API permettant l'accès à l'intranet académique puis le passage aux applications nationales de gestion, ASIE (Aide à la Saisie des Indemnités en Etablissement), STSWEB (application de gestion des Structures et Services des enseignants) et plus récemment le déploiement depuis janvier 2009 des clé OTP d'usage simplifié, en remplacement de précédentes API.

Toutes ces innovations ont nécessité une forte implication de vos équipes et un accompagnement constant des services académiques.

Aussi les progrès réalisés sont-ils appréciables :

- dématérialisation de la gestion des indemnités
- simplification des procédures d'échanges avec la DEEP
- pilotage au sein de l'établissement des mouvements indemnitaires
- rapprochement de l'information auprès des ayants-droits
- prise en charge sans délai des problèmes informatiques
- formations ciblées et mise à disposition d'une base de connaissances partagée.



La bascule de Sconet Base élèves placée sous la maîtrise d'ouvrage de la DEEP va constituer une nouvelle étape dans le processus continu d'intégration des établissements privés sous contrat dans le système d'information académique.

Cette opération va se dérouler en deux phases dont la première purement technique sera réalisée par la division informatique tandis que la seconde impliquera les établissements qui devront notamment prendre en main Sconet base élèves et mettre en œuvre les échanges avec le logiciel privé de l'établissement.

Phase 1 : du 02 au 09 juin 2009 au Rectorat

- Mise à jour de la nouvelle version de Sconet 9.2.1
- Initialisation de «l'année en préparation» 2009-2010
- Descente des nomenclatures
- Arrêt de GEP

Phase 2 : à compter 10 juin 2009 en établissement

- Vérification des données communes dans Sconet
- Profilage des Nomenclatures
- Saisie et vérification des Structures de l'établissement dans STSWEB
- Export obligatoire des structures et des nomenclatures dans le logiciel privé
- Alimentation de Sconet à partir des dossiers élèves gérés dans le logiciel privé
- Contrôle des importations et correction d'éventuelles anomalies dans Sconet en vue de l'alimentation automatique de la BEA (tous les soirs)
- Exportation des INE dans le logiciel privé de gestion des élèves
- Maintien tout au long de l'année d'un courant d'échanges simplifiés d'IMPORT/EXPORT en «presse bouton» entre Sconet et le logiciel local.

La bascule de Sconet ne nécessitera aucune intervention sur le poste de travail en établissement. L'accès à Sconet se fera au travers du Portail ARENB avec la clé OTP ou API. Toutes les nouveautés (menus : Import/Export) sont portées par la nouvelle version du logiciel privé en établissement et Sconet base élèves.

Prérequis de la bascule Sconet pour l'établissement:

Il est indispensable d'effectuer en établissement la bascule de STS-WEB avant de réceptionner les nomenclatures. Le bouton « bascule » du module Sts-Web 2008-2009 vous permettra de créer les divisions et les groupes dans l'année en préparation (2009-2010).

Période d'importation des élèves dans Sconet :

- A la rentrée pour le constat de rentrée (chargement de tous les élèves dans Sconet)
- Tout au long de l'année pour réaliser des mises à jour (possibilité de travailler sur 2 années en période de bascule)

Le Centre de contact de l'informatique académique vous apportera toute l'assistance et l'accompagnement nécessaires (aide à la mise en œuvre, conseils, information, formation). L'interface CECOIA mettra également à votre disposition la documentation utile en téléchargement (fil conducteur, etc.). Un dispositif national de formation en ligne est aussi mis en place sur la plate-forme du pôle de compétences de Toulouse avec un accès via Cecoia. : <http://cecoia.ac-creteil.fr/cecoia/>.

Le parcours de formation en ligne SCONET est composé de plusieurs volets destinés aux secrétaires de chefs d'établissement :

Volet 1 : Parcours pour les secrétaires nouvellement nommé(e)s

Volet 2 : Parcours pour les secrétaires, suivant les actes de gestion tout au long de l'année, dont la 1ère partie intitulée « **De Mai à Juillet** » est disponible.

Je compte sur la mobilisation de tous les acteurs concernés pour la réussite du passage à Sconet.

Pour le Recteur et par délégation ,
le secrétaire général

Jean-Michel ALFANDARI